fracture du col de femur n°. 37.
avec la piece anatomique

Mr. Maisonneuve rapporte dans un mémoire qu'il a présenté à l'académie, l'histoire d'un homme âgé de soixante et dix ans qui fut amené à l'hôpital de Dax, à l'occasion d'une chûte sur la hanche droite, le chirurgien qui lui donnoit des soins depuis trois mois, s'étoit absolument trompé sur le diagnostic de la maladie, les chirurgiens de la ville s'étant assemblés pour visiter les malades, prononcèrent que celui dont il est question avoit une luxation de la cuisse; le concours des signes engagea Mr. Maisonneuve à prononcer qu'il y avoit fracture au col du fémur, son sentiment fut appuié de l'autorité de Mr. Dupouy qui visita le malade quelques temps après.

L'ouverture du cadavre a confirmé l'opinion de l'auteur de ce mémoire qui a envoié la piéce à l'académie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC 31 d. 4 n° 86

Cette observation sert à prouver que l'impossibilité de mouvoir le membre, le genou légèrement fléchi, la pointe du pied tournée en dehors et la douleur que l'on produit en écartant, de la cuisse saine, la cuisse malade, sont des signes qui ne doivent pas laisser de doute sur l'existence de la fracture du col du fémur, tous ces signes ont été décrits par Mr. Sabatier dans un mémoire inséré dans le quatrième volume de ceux de l'Académie.

L'examen des pièces prouve que la nature n'a rien fait pour leur réunion, il est des malades plus heureux et qui ont le bonheur d'obtenir une consolidation parfaite, tels sont ceux cités par MM. Sabatier et Berdolin qui en ont été quittes

pour une légère claudication.
M.r Maisonneuve étant souvent de Service à l'hopital peut avoir des occasions de faire des observations utiles dont il est prié de faire part à l'Académie le 30 7.bre 1783.

[illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE